



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

78069

Mod 2.1

Rés
a
Moni
bel

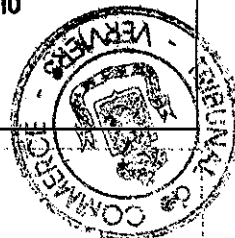


16131554

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

13 SEP. 2016

P.O. Le greffier,
Greffe



N° d'entreprise : 0843.964.732

Dénomination

(en entier) : **Entreprise forestière David HEINEN**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : 4950 Waimes, Outrewarche n° 26

Objet de l'acte : **Désignation d'un représentant permanent**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société privée à responsabilité limitée «Entreprise forestière David HEINEN», ayant son siège social à 4950 Waimes, Outrewarche n° 26, inscrite au registre des personnes morales auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0843.964.732 du 23 août 2016, il résulte que la résolution suivante a été prise:

La société ayant été nommée gérante, le 23 août 2016, par l'assemblée générale de la société "FHT" sprl, il incombe de désigner la personne qui exercera la fonction de représentant permanent au sein de cette société, en application de l'article 61 §2 du Code des sociétés.

Sur proposition du président, le gérant a désigné Monsieur HEINEN David, qui a accepté, pour exercer la fonction de représentant permanent au sein de la société " FHT" sprl.

HEINEN David,
gérant.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/09/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature